

# SAÔNE ACTU n° 4



*Il est agréable d'écrire un éditorial en fin d'année, ou en début, car c'est un moment privilégié de la vie : période de fêtes, période de vœux.*

*C'est également le moment de tirer des bilans, de prendre du recul sur les événements, de tirer les enseignements de l'année écoulée. Nous vous proposerons donc, comme chaque année, une rétrospective 2017 au printemps prochain, agrémentée d'une étude prospective de la Direction Générale des Finances.*

*Au fil des pages de ce nouveau magazine, dont vous avez en main le 4<sup>ème</sup> exemplaire, vous avez pu voir s'écouler la vie de notre Commune avec ses arrivées, ses départs, ses joies, ses peines, ses manifestations sportives et culturelles, ses nouveautés, mais également ses difficultés.*

*Pour tout cela, pour l'intérêt de toutes et de tous, de vos enfants, pour notre Commune, soyez persuadés que vos élus sont non seulement présents en réunion mais surtout sur le terrain : ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences et parfois de leur santé ! Et ce, comme nous nous y étions engagés en mars 2014 ! La Commune est devenue notre quotidien. Bien sûr tout n'est pas parfait, et des marges de progrès existent. De plus les nouvelles réglementations, les transferts de compétences, les baisses de dotations, les charges supplémentaires sont autant d'éléments que nous nous devons de gérer.*

*Alors, en cette heure de bilan, je dirai que 2017 a été riche, très riche : des coups de cœur, des coups de colère, des joies, des peines, des critiques, des réussites, des ratés... Mais un élu ne peut pas plaire à tout le monde, et le contraire serait bien difficile et sûrement "fadasse".*

*En attendant de vous présenter mes bons vœux le vendredi 12 Janvier, à 19h30, à l'Espace du Marais, j'espère que vous aurez passé d'excellentes fêtes de Noël en famille, avec vos proches, et que cette année 2018 aura démarré sous les meilleurs auspices. Que bonheur, réussite personnelle, et bonne santé, vous soient donnés. Nous avons une pensée toute particulière pour toutes celles et ceux qui sont dans le malheur.*

*Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle année 2018 !*

Yoran Delarue

SOMMAIRE	ÉTAT CIVIL
État civil..... 2	<b>Naissances</b>
Décisions du Conseil Municipal..... 2	 02 septembre 2017 : <b>GILLOIS Perrine</b> Hélène Jeanne
Voyage ANCV à Anglet..... 3	08 septembre 2017 : <b>PROFETA Sengsouriya</b> Geylina Calogera
Projet Âge et Vie..... 3	13 avril 2017 : <b>BAILLY Evy</b>
Équilibre en bleu..... 3	04 mai 2017 : <b>EPAILLY Joanne</b> Sylvie Thérèse
Saveurs et Passions..... 4	18 mai 2017 : <b>BLONDEAU Leila</b> Anouk Suzanne
Saône ville propre..... 4	<b>Mariages</b>
Les Incroyables Jardiniers..... 4	 28 octobre 2017 : <b>SILVAND Thierry</b> Rémy Marie André et <b>DJABALLAH Nekhla</b>
Changement au Conseil Municipal .... 5	<b>Décès</b>
Événements à l'Outo..... 5	02 novembre 2017 : <b>FAIVRE Marie-Louise</b> Marguerite épouse <b>GUÉRILLON</b>
Message à l'inconnu(e) au sapin..... 5	<b>Transcriptions de décès</b>
Cérémonies du 11 novembre..... 6-7	 07 octobre 2017 : <b>VON KNOTSENBURG Anna</b> Everdina épouse <b>LALLEMAND</b>
Jumelage Saône/Heckeldalheim..... 7	10 octobre 2017 : <b>LELIÈVRE Michel</b> Léon Marie
Le groupe Bonnefoy..... 8-9	08 novembre 2017 : <b>CHIGOT Jean-Marie</b>
Terrain multi-sports..... 9	
AFM-Téléthon..... 9	
L'affouage..... 10	
Opposition / Maire..... 11	
Bande cyclable..... 11	
Alexandrins Saônois..... 12	
Appels Amicale..... 12	
Cabinets infirmiers..... 12	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### 12 juillet / 27 septembre

#### Conseil municipal du 12 juillet 2017

- Exonération partielle en 2018 de la Taxe d'habitation pour les personnes handicapées (abattement de 10 % de la valeur locative moyenne).
- Mise aux normes de 27 (sur 36), des armoires électriques communales et demande de subvention pour financer ces travaux.
- Création de deux emplois aidés :
  - Un CAE (Contrat d'Accompagnement à l'Emploi) de 20 heures/semaine pour l'appui à la délivrance des Cartes d'Identité,
  - Un CUI (Contrat Unique d'Insertion) de 35 heures/semaine pour l'assistance administrative des services de comptabilité et relations humaines.

#### Conseil municipal du 27 septembre 2017

- Transfert de la compétence *eau-assainissement* à la CAGB  
Accord pour intégration d'une nouvelle commune au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- Transfert de la compétence *transports* du Département à la Région.  
Acquisition d'une part de 10 € dans la Société Publique Locale créée pour réunir les régies départementale et régionale.
- Expertise du Plateau Sportif : Une seconde expertise aura lieu les 18 et 19 octobre pour connaître les causes des malfaçons (décollement du sol de la grande salle par remontées d'humidité). Elle devra déterminer les travaux à réaliser.

- Le Fonds de Solidarité Logement sera alimenté à hauteur de 0,61 €/habitant comme en 2016.  
Il sert aux aides individuelles et à l'accompagnement des ménages/logement.  
L'âge des aînés bénéficiaires du repas annuel est porté à 69 ans. La participation des "plus jeunes conjoints" ou conjoints extérieurs est fixée à 20 €.
- Une convention sera signée avec "Profession Sports et Loisirs" pour l'embauche d'un(e) intervenant(e) extérieur(e) 2 jours/semaine pour l'animation des *Temps d'Activité Pédagogique* à la médiathèque (65,99 €/ semaine).
- Suite à la démission pour raisons de santé d'Emilio Juarez, adjoint en charge de l'urbanisme (il reste Conseiller Municipal), Lylian Calvat, est élu à ce poste.
- Réaménagement de la dette de Grand-Besançon Habitat.  
La commune de Saône, garante à 15 % d'un emprunt pour 124 304,50 €, en accepte les nouvelles conditions.

#### Conseil municipal du 9 novembre 2017

Selon la formule consacrée, "à l'heure où nous mettons sous presse", le compte-rendu de ce conseil ne nous est pas parvenu. Nous espérons pouvoir l'insérer dans le prochain numéro.

## VOYAGE ANCV À ANGLET



Le programme "Séniors en Vacances" de l'ANCV (Agence Nationale des Chèques-Vacances) avec laquelle le CCAS de la Commune a signé une convention, comme chaque année, a permis à un groupe de 45 personnes de s'évader une semaine à Anglet dans les Pyrénées Atlantiques du 16 au 23 septembre 2017.

Elles ont été hébergées en pension complète dans un Hôtel Belambra dont l'évocation seule du nom ne pouvait que les faire rêver : "La Chambre d'Amour".... !!

Les excursions prévues au programme leur ont permis en particulier de visiter Saint-Jean-Pied-de-Port, petite cité de caractère au pied du Col de Roncevaux. Sur la route de St Jacques de Compostelle, les vacanciers ont admiré les maisons typiques du Pays Basque et leurs belles guirlandes de piment d'Espelette.

Par le Col Ibardin, ils ont rejoint Arcangues, le village de Luis Mariano, prince de l'opérette qui a réveillé en eux quelques beaux souvenirs de jeunesse.

Le Petit Train de la Rhune, sur une ligne ferroviaire à crémaillère inaugurée en 1924 (l'une des rares encore en service en France) et qui relie le Col de St-Ignace au sommet de la Rhune à 905 m d'altitude sur la frontière franco-espagnole, a offert aux regards un majestueux panorama et des paysages à couper le souffle

D'après les commentaires recueillis au retour, nombreux sont ceux qui auraient souhaité prolonger leur séjour.... Ce que nous avons interprété comme un signe de satisfaction et qui nous encourage à nous investir pour la prochaine destination.

Le CCAS souhaite que ce séjour annuel puisse à l'avenir séduire de nouveaux participants et il se tient à leur disposition pour leur fournir toutes les informations qui pourraient leur être utiles.

Rendez-vous en 2018 !!!!

*Antoinette Le Bras*



## PROJET "ÂGE ET VIE"

La Commune est en contact avec la Société ÂGE & VIE depuis 1 an ½ environ pour un projet de Maison dite "intergénérationnelle".

Après plusieurs échanges, ceux-ci ont abouti à la proposition d'un projet intéressant qui sera présenté prochainement par ladite Société lors d'une pré-séance de Conseil Municipal.

Cette réalisation devrait voir le jour à côté de la Crèche du Plateau et comporterait 25 appartements répartis de la façon suivante :

- En rez-de chaussée : 3 grands logements pouvant accueillir 7 personnes âgées,
- En étages : 22 appartements du T2 au T4 destinés aux salariés en charge des résidents et aux potentiels acquéreurs de ces logements.

Nous espérons que ce projet pourra voir le jour en 2018 et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancée par le biais de Saône Actu.

*Antoinette Le Bras*



## "ÉQUILIBRE EN BLEU"

### GYMNASTIQUE SENIORS

L'Association SIEL BLEU a offert des séances de gymnastique gratuites de septembre à décembre grâce à une subvention inattendue.

Le CCAS de la Commune a décidé de reconduire la convention pour 2018.

En conséquence, l'activité "Équilibre en bleu" reprendra en mars 2018 pour une durée de 12 semaines.

Le tarif sera de 33 € pour ce cycle (chèque à l'ordre du Trésor Public).

Vous pourrez vous inscrire en Mairie dès le mois de février. La date de démarrage vous sera communiquée directement.

*Antoinette Le Bras*

## SAVEURS ET PASSIONS



La 14<sup>ème</sup> édition de "SAVEURS et PASSIONS", organisée par la Commission animation, communication, jeunesse et sport, en partenariat avec le Comité de jumelage, aura lieu **samedi 3 mars** de 14 h 00 à 18 h 00 et **dimanche 4 mars** de 10h00 à 18h00.

Cette manifestation qui s'inscrit parmi les festivités du Plateau, rassemblera une soixantaine d'exposants, dont certains sont nouveaux, issus d'une vaste palette d'activités.

Elle a pour but de mettre en valeur la richesse de notre patrimoine gastronomique et le talent des créateurs locaux qui réalisent des merveilles avec leurs mains.

Saveurs et Passions n'est pas seulement un salon où l'on vient découvrir le savoir-faire des artistes amateurs ou mettre en alerte les papilles gustatives, nombreuses sont les idées de cadeaux que l'on peut rapporter.

Mais, c'est aussi un salon où il fait bon partager un repas entre amis, prendre le temps de discuter avec les exposants eux-mêmes, échanger avec les écrivains, se faire dédicacer un livre par son auteur ou se faire expliquer le travail par leur créateur.

**Saveurs et passions, c'est : talent, qualité, convivialité.**

Pour tout renseignement, contacter le 03 81 55 47.58

*Emilio Juarez*

## SAÔNE, VILLE PROPRE

J'❤  
SAÔNE



Le **samedi 21 avril 2018**, se déroulera, comme tous les ans, notre demi-journée citoyenne. Nous avons sur notre commune toujours de nombreux déchets qui sont déposés sauvagement dans les bois et le long des routes.

Nous aimons notre village et nous désirons qu'il reste propre et accueillant. C'est pourquoi une telle manifestation est encore organisée.

Pour une pleine réussite de cette demi-journée, nous faisons appel à toutes les personnes qui dans un élan de comportement citoyen veulent venir nous épauler dans cette tâche qui peut paraître ingrate mais qui donnera à ceux qui y participent une satisfaction importante pour la beauté de notre village. La sauvegarde de l'environnement passe par des manifestations de ce type.

Nous vous accueillerons à partir de 8 h 00 pour un café dans la salle se trouvant derrière la mairie côté parking. Dès 9 h 00, des groupes seront formés pour couvrir la plus grande superficie possible.

Le retour se fera vers 11 h 30, où vous sera servi le verre de l'amitié et de la solidarité.

Merci de venir nombreux, vous pouvez nous contacter en mairie.

*Luc Bandelier*

## LES INCROYABLES JARDINIERS



La structure multi-accueil du plateau et les Incroyables Comestibles Saône s'associent autour de la mise en place de jardins éducatifs.

Les professionnels, enfants et parents seront invités à semer, planter, arroser, entretenir les jardins et déguster les fruits et légumes de leurs efforts.

Lors de ces moments de partage intergénérationnel, les enfants pourront expérimenter les étapes du semis jusqu'à la récolte, et ainsi, développer leur vocabulaire, découvrir de nouvelles textures, sensations, odeurs, couleurs et rythmes des saisons.

Cette prise de contact avec les éléments naturels sensibilisera les enfants au respect de la nature et de la biodiversité.

*Jéjé*

## CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL

### Emilio Juarez

a décidé de céder sa place de 1<sup>er</sup> adjoint à l'urbanisme, et c'est avec beaucoup d'émotion qu'il l'a annoncé lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 septembre.

Passionné par sa mission au sein de la commune, il lui a tout donné, et il lui faut maintenant prendre du temps pour lui et consacrer désormais plus de disponibilité à sa famille.

Il tient cependant à continuer à assumer ses responsabilités d' élu, il reste conseiller municipal et prêtera son concours chaque fois que l'on fera appel à ses services.



### Lylian Calvat

est désormais 5<sup>ème</sup> adjoint, en charge de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux, succédant ainsi à Emilio.



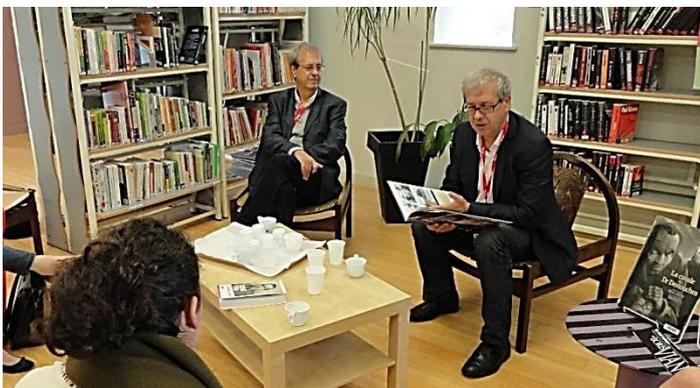
Il assure cette nouvelle responsabilité au sein du Conseil avec une grande conviction, et il sait qu'il peut toujours compter sur l'aide d'Emilio, qui se tient prêt à le conseiller en cas de besoin.

Conseil en organisation, gestion management, il a toutes les qualités pour remplir cette fonction dans laquelle nous lui souhaitons une pleine réussite.

## ÉVÉNEMENTS A L'OUTO

Le 16 septembre, la médiathèque de l'Outo a reçu, dans le cadre des "Livres dans la Boucle",

### Paul et Gaëtan Brizzi.



### Halloween à la médiathèque

Nous avons eu le plaisir d'accueillir *Cath la Bricole* pour des contes destinés aux "grands" de 8 à 88 ans.

Le public nombreux a bien joué le jeu en venant déguisé ! C'est dans une ambiance de clair-obscur que Cath nous a régales d'histoires à faire peur (ou presque !).

Un grand merci à tous d'être venus !

Nous vous parlerons dans le prochain numéro des contes de Noël...

*Brigitte Voiron*

Rares français à avoir travaillé pour Disney et dirigé un studio d'animation, on leur doit entre autres :

Le prologue de Notre Dame de Paris, le prologue de Tarzan ainsi que l'oiseau de feu de fantasia 2000.

En ce samedi matin, ils sont venus nous présenter leur seconde BD, l'Automne à Pékin, un récit loufoque qui ne se déroule ni à Pékin ni à l'automne.

Cet ouvrage est l'adaptation du roman du même nom de Boris Vian, paru pour la première fois en 1947.

Paul et Gaëtan, par ce moment d'échange, en toute simplicité, ont su nous faire partager leur passion de l'illustration, leur passion des livres...

A l'œuvre sur de nouveaux projets, nous espérons avoir la chance de voir prochainement leurs créations (BD, film d'animation, exposition...).

*Valérie Courcier*



## MESSAGE À L'INCONNU(E) QUI ENCHANTE LA FORÊT AU TEMPS DE NOËL

Dans la forêt du Petit-Frêne, au moment de Noël, nous aimerions encore découvrir comme chaque année, le sapin tout décoré qui nous enchante dans notre promenade d'hiver.

Bien sûr, il grandit, et du coup la tâche ne doit pas être facile mais on pourra se contenter de ce qui vous sera possible d'atteindre !

Bien sûr, si la neige nous fait le plaisir de s'abattre sur cette élégante œuvre d'art brut, alors, nos rêves n'en seront que plus forts.

Bien sûr, les papillotes et les chocolats ne sont pas donnés mais comme vous n'utilisez que les papiers, alors peut-être que vous pourrez quand même habiller de couleurs chatoyantes ce grand seigneur de la forêt ?

Alors, pour les enfants que l'on peut redevenir même si l'on est grand, pour les petits que l'on emmène découvrir le charme des bois, il y aura un but à nos promenades et un temps d'émerveillement partagé.

### Merci, inconnu(e) !

Finalement, c'est tout-à fait charmant cette initiative comme vous l'avez prise et que vous offrez aux amoureux des espaces boisés. Quelle belle idée !!

Puisse-t-elle nous inspirer !



*Monique B*

## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

### Discours de Yoran Delarue, Maire de Saône

- M. le Commissaire chef du groupement de soutien de la base de défense de Besançon,
- M. Ludovic Fagaut, vice-président au département
- MM. les Présidents des associations des anciens combattants,
- MM. les porte-drapeaux,
- M. le Cdt de brigade de gendarmerie de Besançon Tarragnoz,
- M. le Cdt de la brigade de gendarmerie de Bouclans,
- M. le chef de corps des sapeurs-pompiers de Saône Mamirolle
- Mmes, MM. de la batterie fanfare de Saône
- Mmes, MM. les élus
- Mlles, MM. du conseil municipal des jeunes
- Mesdames, Messieurs , Chères amies, chers Amis



Chaque année, à l'occasion des cérémonies du 11 novembre commémorant la fin de la Grande Guerre (1914-1918), on rend hommage au soldat inconnu. La désignation de ce combattant anonyme, exhumé d'un champ de bataille est aujourd'hui un symbole d'unité nationale.

Après la signature de l'Armistice à Rethondes (Oise) le 11 novembre 1918, la France entame une longue période de deuil : 1,4 million de soldats sont morts ou disparus, 3,6 millions sont blessés, plus de 500 000 ont été faits prisonniers. Les corps des soldats sont rassemblés et inhumés dans des cimetières militaires et des nécropoles nationales, comme Notre-Dame-de-Lorette (Pas-de-Calais) ou Douaumont (Meuse). Les ossuaires regroupent les corps non identifiés. Toutes les communes élèvent des monuments aux Morts.

Dans de nombreuses familles françaises, on pleure un soldat sans avoir de tombe où se recueillir. Des centaines de milliers de combattants ont été déshonorés, pulvérisés par un obus sans laisser la moindre trace. D'autres, tombés sous la mitraille, ou étouffés par les gaz, ont été ensevelis dans des fosses communes, et il est désormais impossible de les identifier. Pire parfois : leur cimetière improvisé a ensuite été labouré par les bombardements.

Ce n'est que le 8 novembre 1920 que les députés votent une loi à l'unanimité afin que les honneurs soient rendus aux restes des soldats non identifiés, morts au champ d'honneur.

Huit corps de soldats non identifiés, recueillis dans les différents secteurs du front sont alors transportés dans la citadelle de Verdun. Ces restes ont été exhumés de huit champs de bataille : Lorraine, Verdun, Champagne, Chemin des Dames, Ile de France, Somme, Artois et Flandre.

Le 10 novembre 1920, le soldat Auguste Thin, fils d'un combattant "Mort pour la France", est choisi pour désigner "le Soldat inconnu". Il dépose alors un bouquet d'œillets rouges et blancs sur l'un des 8 cercueils anonymes contenant les restes de ces 8 soldats. Il a choisi le 6<sup>ème</sup> en additionnant les chiffres de son régiment, le 132<sup>ème</sup> régiment d'infanterie décimé en juillet 1918 en Champagne, dont il est un des rares survivants.

Le soldat inconnu est déposé le 11 novembre 1920 dans une salle de l'Arc de Triomphe avant son inhumation le 28 janvier 1921. Désormais, les armées ne défilent plus jamais sous l'Arc de Triomphe. Même sous l'Occupation durant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale les troupes allemandes défilèrent en contournant l'Arc de Triomphe.

Symboliquement, cette tombe ferme la porte à la guerre, tel un écho à "la der des ders" comme l'ont surnommée, pleins d'espoir, les Français. Le 11 novembre 1923, André Maginot, devenu ministre de la Guerre, allume la flamme qui doit brûler jour et nuit en mémoire du soldat inconnu.

Permettez-moi de saluer avec tout le respect qui lui est dû ce Soldat Inconnu, combattant de la Liberté, qui a fait le sacrifice de sa vie. Et que chacun d'entre nous se souvienne de ce que nous lui devons.



### 11 novembre, devoir de mémoire intergénérationnel



Il y a aujourd'hui 99 ans, mais les événements restent toujours présents dans notre mémoire collective. Nous ne célébrons pas une joie, mais une délivrance. Cette journée nationale est placée sous le double signe de la Victoire et de la PAIX.

Célébrer le 11 novembre, c'est aussi rappeler qu'en 1917, il y a 100 ans, au milieu du conflit de 14/18, débutaient plusieurs batailles de l'Aisne, dont celle du "Chemin des Dames", moins connue du grand public que celle de Verdun, mais qui fut l'une des plus sanglantes de la première guerre mondiale. La décision de l'entrée en guerre des États-Unis le 6 avril 1917 aux côtés des armées alliées et la prise de Vimy par les Canadiens le 9 avril de cette même année furent des événements majeurs qui marquèrent les cœurs et les esprits.

Célébrer le 11 novembre, c'est répondre à la nécessité du souvenir, de l'hommage aux morts et de l'expression de notre reconnaissance.

Malgré le lourd tribut que payèrent les "Poilus" dans l'enfer des combats, cette page majeure de l'Histoire a permis finalement de mener, plus tard, la France et les forces alliées à la victoire. De tels faits d'armes forcent aujourd'hui le **Respect** et imposent un **devoir de Mémoire** !

Commémorer le 11 novembre 1918, c'est espérer un avenir où jamais plus personne n'aura à endurer ce qu'ont vécu nos aînés.

Chaque 11 novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la Patrie ou lors des opérations extérieures auxquelles notre pays participe, doivent également être associés à cet hommage solennel de la Nation.

Malgré une pluie battante, fouettée par un vent fort, les villageois ont tenu à se regrouper nombreux devant le monument aux morts pour assister à la cérémonie du 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui mit fin à la première guerre mondiale. Graves et recueillis, ils ont écouté le maire, Yoran Delarue, et les présidents des sections d'anciens combattants lire en alternance discours et messages pour rendre hommage à toutes les générations combattantes, de la seconde guerre mondiale aux opérations extérieures, en passant par les soldats engagés en Indochine et en Afrique du Nord.



Ce fut un moment très émouvant, lors de la lecture du discours par Yoran Delarue, énumérant les différents lieux où sont inhumés les corps des soldats tombés au champ d'honneur et retraçant le déroulement de la cérémonie pour désigner "le Soldat Inconnu" par Auguste Thin, soldat au 132<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, dans les locaux de la citadelle de Verdun.

Le message de Madame la Secrétaire d'État auprès de Madame la Ministre des Armées a été lu par Emilio Juarez.

Les présidents des sections d'anciens combattants ont fait l'appel des noms des soldats inscrits sur le monument aux morts, suivi du dépôt de gerbe.

La municipalité a eu l'initiative heureuse de mettre en place un abri pour protéger les élèves de la chorale de l'école de musique du Plateau, qui ont remarquablement chanté la Marseillaise, sous la conduite de Madame Joéva Richard.



Avant de se rendre en ordre à la salle des fêtes où était servi un vin d'honneur offert par la Municipalité, les élèves de l'École de Musique du Plateau ont interprété le *Chant des Partisans*.

Célébrer le 11 novembre, c'est pérenniser le devoir de mémoire et transmettre ce flambeau aux générations futures.



## JUMELAGE SAÔNE / HECKENDALHEIM

Une fois de plus le comité de jumelage a participé le dimanche 24 septembre 2017 à la fameuse course d'obstacles

de Heckendalheim : la Heggstorzerlauf.

Course difficile, boueuse mais qui se déroule dans une excellente ambiance.

Valérie Durand et son frère se sont alignés sur le parcours de 6 kilomètres, survolant avec panache les obstacles dans une tenue très parisienne... pour Valérie.

Comme à l'habitude l'accueil de la commune a été très convivial et fraternel.

À cette occasion, les bases ont été posées pour notre rencontre de la Pentecôte 2018, soit les 19, 20 et 21 mai.

Heckendalheim souhaite organiser une grande manifestation ludique, culturelle et sportive.

Le comité de jumelage organisera la sortie sur le principe :

- Accueil chez l'habitant.
- Prise en charge complète par la commune de Heckendalheim.
- Aucuns frais, hors une participation minime aux frais de transport.



Dès que cela sera possible, nous vous transmettrons les éléments.

Nous vous attendons très nombreux pour ce week-end qui s'annonce déjà plein de surprises.

**Alors notez bien dans vos agendas :**

**HECKENDALHEIM les 19, 20 et 21 mai 2018**



## Nous poursuivons la présentation des entreprises saônoises.

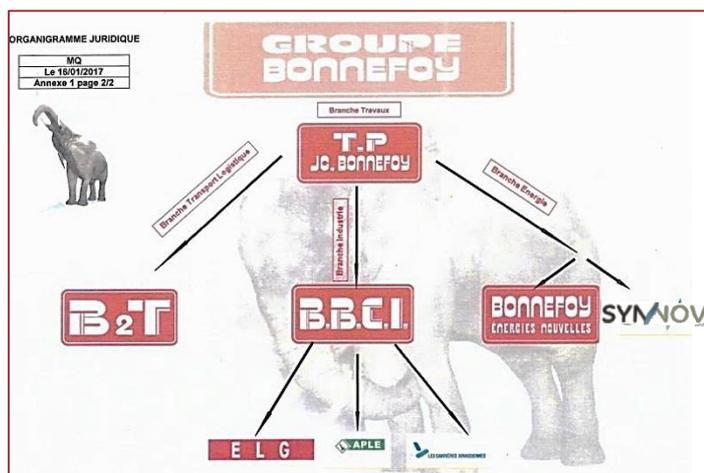
Saônois oui, il l'est, ce groupe : même s'il est présent dans plusieurs lieux de la région, il a son siège social dans la zone Industrielle de Saône et ce, depuis ses débuts.

## LE GROUPE BONNEFOY : une grande histoire familiale, celle d'une entreprise novatrice et indépendante



Devant ce grand bâtiment déjà, cet immense éléphant, emblème du groupe, donne une idée de la dimension de ce groupe : première entreprise de Travaux Publics de Franche-Comté.

Son organigramme juridique donne à voir une structuration élaborée au fil de son développement. Jugez vous-même :



### B2T : La branche Transports Logistique

Cette filiale, leader régional, transporte et livre les granulats, le béton et les enrobés aux différents chantiers du BTP.

Elle est certifiée I.S.O. 9001, dans le souci de l'exigence et de la qualité qui lui sont propres.

Bonnefoy Tous Transports utilise un parc matériel de moins de 5 ans composé de bennes TP, de porte-engins, de malaxeurs et d'ampiroles. Cette activité est aussi orientée vers le transport de déblais et de déchets divers en rapport avec les activités de recyclage et de retraitement.

Elle peut aussi organiser les transports de matières et de matériel pour le compte d'un client.



### TP J.C. BONNEFOY : La branche Travaux Publics

La voie des Mercureaux, la gare de Besançon TGV, le Tramway de Besançon, font partie de ses réalisations.

A Saône, ils interviennent régulièrement et nous reconnaissons tous les matériels gris et leur identification en rouge !

Ils vont d'ailleurs participer prochainement à la réalisation du terrain multi-sports proposé par le Conseil des Jeunes.

Ce savoir-faire historique est mis au service des collectivités (communes, Communautés de communes, Département, Régions et État) mais aussi du privé.

Pour cela, des compétences spécifiques sont mobilisées : un bureau d'études élargi d'un service topographique équipé des dernières technologies, des équipes de terrassement, réseaux et équipements de voirie, d'autres spécialisées dans l'application des différents constituants d'une chaussée...



### BCCI Bonnefoy Béton Carrières Industrie

Le groupe maîtrise en interne toute la chaîne des travaux Publics, de l'exploitation des carrières à la réalisation de chantiers.

Cette filiale chapeaute ainsi plusieurs activités industrielles sur ses sites propres plus des participations dans les sociétés ELG, APLE et les carrières jurassiennes.

- L'exploitation de carrières à Mérey-sous-Montrond pour le calcaire (1 million de tonnes/an) ou à Courzieu (69) pour du granit (400 000 tonnes/an),
- L'exploitation de béton prêt à l'emploi à Mérey, Franois, Exincourt, Larnaud (39) et Branges (71).
- La production d'enrobé à Mérey-sous-Montrond à Larnaud (39) et Lure (70) ou de liant bitumineux encore à Mérey-sous-Montrond,
- Les laboratoires de contrôle à Franois et à Anse (69),
- Enfin le tri et le traitement des déchets (industriels banals, terre polluée, recyclage des matériaux) à Mérey ou avec des plates-formes de transit à Besançon, Montbéliard et Lons-le-Saunier.

Là, vous vous dites : c'est bientôt tout ! Eh bien là, vous vous trompez, car chez Bonnefoy, on ne s'endort jamais et on va de l'avant : avec les exigences de l'environnement présentes dans toutes ses mises en œuvre, le groupe développe une branche énergie avec SYMNOV, une première mondiale...

Oui, à Mérey-sous-Montrond, et les premiers essais de production de gaz de synthèse vont débuter début janvier 2018 !



## Et BONNEFOY Énergies nouvelles avec SYNNOV

**SYNNOV**

Il s'agit de production d'électricité à base de déchets qui partaient en enfouissement.

Imaginez 40 000 tonnes/an alors que 30 000 iront en cimenterie, 5 moteurs de 1 000 CV et une turbine.

C'est l'équivalent de la consommation électrique de 40 000 personnes/an qui est attendue, soit 7 mégawatts d'énergie électrique que l'on dit verte et renouvelable.

Une électricité vendue à EDF alors que la chaleur dégagée alimentera une future unité de séchage des produits forestiers et agricole.

Au final, 3 nouvelles entreprises verront le jour.

Bien sûr, cette unité fonctionnera en continu avec 13 personnes dont 5 équipes de 2 de pilotes process énergie, ce qui a valu de nouveaux recrutements.

Cette prouesse technologique est le résultat d'une longue période de recherches et de mise en œuvre technique et financière : c'est un projet de 34 millions d'Euros d'investissements.

Plusieurs partenaires financiers sont réunis pour finaliser cette innovation dont des Fonds Européens et la Caisse des Dépôts et Consignations.

À terme, le projet est de créer ailleurs en France des unités de ce type.

Avec 300 personnes et un chiffre d'affaires de 80 millions d'Euros, ce groupe s'inscrit dans une démarche de développement durable ; on ne peut que s'en réjouir !

Ainsi, il poursuit son développement.

Fondé par Jean-Claude et son épouse (comment peut-on ne pas la citer !) il est maintenant codirigé par Frédéric avec son frère Christophe et sa sœur Nathalie, les trois enfants de ce couple bien connu à Saône.

L'entreprise est donc restée familiale et indépendante, une force pour affronter l'avenir.

Saluons le courage et la ténacité de ces infatigables travailleurs encore en activité et toujours optimistes.



Saluons aussi le mécénat qu'ils pratiquent, dont l'horloge de la nouvelle gare de Besançon Franche-Comté TGV (Les Auxons) est une traduction bien visible.

Le symbole de l'éléphant nous semble bien imagé pour la force donnée aux projets tant des clients que de l'entreprise elle-même.

*Monique Billamboz et Luc Bandelier*

## TERRAIN MULTISPORTS

Notre Conseil des Jeunes, après plusieurs réunions, nous a présenté fin 2016, un projet de réalisation de terrain multisports.

Ce projet a été proposé à l'équipe municipale qui a voté un budget de 45 000€ pour réaliser ce terrain, qui va voir le jour début 2018.

En effet, après discussion avec plusieurs fabricants, la société SATD a été retenue pour réaliser ce projet.

Le terrassement sera réalisé par la société Bonnefoy.

Le lieu d'implantation de ce stade sera voté au conseil municipal et deux lieux seront possibles :

- soit dans l'enceinte du complexe sportif
- soit derrière l'Outo, à côté du terrain de boules.

Nous sommes très heureux que ce projet présenté par de jeunes Saônois puisse voir le jour. En effet, il est important que l'on puisse pratiquer des activités de loisirs et bénéficier des infrastructures du complexe sportif sans pour autant être titulaire d'une licence.



Nous ne manquerons pas après réalisation d'inviter les jeunes Saônois pour une inauguration.

*Luc Bandelier*



**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR

À l'initiative de M. Robert Brisbard, président à l'époque, depuis près de 12 ans, le club du 3<sup>e</sup> âge de Saône organise chaque année une petite manifestation au profit de l'AFM-TÉLÉTHON.

Pendant quelques années, d'autres associations du village se sont impliquées également dans cet évènement, avec le soutien de la municipalité. Mais, au fil des ans, les bonnes volontés se sont évaporées.

Ainsi, notre club, seul désormais mais toujours avec l'aide de la commune et des commerçants locaux (Super U, Casino, les boulangeries Amiot et Favrot), a pu proposer le 2 décembre des petits déjeuners et des objets confectionnés par les dames de l'atelier bricolage du club. En conséquence, au terme de cette matinée, après la vente de 120 petits déjeuners et autres objets et grâce à la générosité des habitants de Saône et des environs, nous avons pu rassembler la somme de 740 € qui servira, en partie, à aider les chercheurs généticiens dans leurs travaux afin de soulager, voire guérir les personnes (jeunes ou moins jeunes) atteintes par ces maladies.

Nous espérons pouvoir renouveler cette manifestation l'an prochain et peut-être générer d'autres initiatives pour cette cause".

*Jean Marie Defrasne, président du club du 3<sup>ème</sup> âge de Saône*  
9/12

## L'AFFOUAGE



Dès le mois de décembre, on peut noter dans notre commune une certaine effervescence. Les interrogations tournaient autour de questions telles que : "Quand aurons-nous nos lots ?" ou "Connais-tu la date du tirage au sort ?"

Environ 10% des foyers étaient impatients de recevoir ce fameux lot qui allait leur permettre de se rendre en forêt pour se livrer à leur activité favorite.

Nos ancêtres les Gaulois disposaient de la forêt comme bon leur semblait, celle-ci n'étant pas appropriée. La pression démographique et des besoins croissants transformèrent des ressources jusque-là illimitées en ressources limitées dès le XII<sup>ème</sup> siècle. Les seigneurs locaux s'approprièrent la gestion de la forêt avec droit de chasse exclusif. Il faudra attendre le XIX<sup>ème</sup> siècle pour qu'elle soit confiée aux communes. ; L'affouage et sa pratique remontent à cette époque.

*"L'affouage consiste en la possibilité pour les habitants d'une commune de recevoir une partie de la production des forêts appartenant à celle-ci. Ce n'est pas un droit acquis pour les bénéficiaires mais une éventualité qui dépend d'une décision du conseil municipal en accord avec l'Office National des Forêts (ONF) gestionnaire de ces espaces."*

C'est donc le conseil municipal qui décide d'instituer, de modifier ou de mettre fin à l'affouage. Le droit personnel des habitants n'est, en conséquence, pas acquis.

A Saône, est affouagiste toute personne pouvant justifier d'un domicile dans la commune le jour des inscriptions qui a lieu en décembre.



Une garantie est apportée par des habitants solvables, choisis par le conseil municipal et responsables entre eux : les "garants".

Ceux-ci manifestent, en droit et au plan symbolique, la solidarité entre les bénéficiaires quant à ce bien "commun" et organisent la réparation d'éventuels dommages causés par l'un ou l'autre des affouagistes (L 138-12).

Cette question de la responsabilité des garants et de leur solvabilité n'est pas anodine et a fait l'objet d'une intervention en 2007 d'un sénateur du Doubs pour préciser les responsabilités des garants et adapter leur rôle ainsi que les conditions de leur désignation aux réalités actuelles.

Aujourd'hui, l'affouage consiste à prélever du bois de chauffage et donc à valoriser au mieux les arbres d'avenir (futaie).

Par ailleurs, chaque affouagiste est tenu de protéger les jeunes plants du futur et d'en détruire d'autres, notamment ceux des espèces à éliminer car invasives ou brûlant facilement.

Chaque "foyer" peut ainsi disposer de bois de chauffage pour un coût minime (5 à 6 € le stère).

L'affouage, c'est aussi une convivialité entre les affouagistes et un maintien de lien social et nous ne pouvons que regretter la baisse constante de leur effectif ; de plus de 200 il y a quelques années, il est descendu à 137 en 2017 !

L'affouage, c'est aussi un patrimoine naturel entretenu gratuitement par les membres de la collectivité communale.

*Guy MAIRE (sous le contrôle des garants...)*



## LE POINT DE VUE DE L'OPPOSITION

### Bilan succinct à mi-mandat en quelques chiffres

- Plus d'un million d'euros pour la rénovation de l'ancien gymnase, 45 000 € pour un terrain multisport proposé par le Conseil municipal des jeunes, votés au budget 2017 mais à ce jour aucun démarrage des travaux.
- 0 euro pour l'entretien et l'aménagement du centre culturel de la Messarde.
- Des dépenses de fonctionnement qui n'en finissent pas d'augmenter.
- Environ 250 mètres linéaires d'enrobé de voirie réalisés et financés par le Conseil départemental et la Communauté d'agglomération.
- 2 millions d'euros dans les caisses de la commune dont plus de 1 800 000.00 € transmis en 2014 par les municipalités précédentes.
- Plus de 150 000 € de subvention à recevoir de Réseau de Transport d'Electricité négociés par l'ancienne équipe municipale.
- .....

Que font les élus ?

- 3 démissions d'adjoints et toujours pas de remplaçant aux finances.
- 4 démissions de conseillers.
- Une élue absente à toutes les réunions depuis 2 ans.
- 4 conseillers de l'opposition toujours assidus, présents, résidents à Saône et attachés à la commune.

*Belle et agréable année 2018 à toutes et à tous.*

Gisèle PARIS, Dominique PEYRARD, Michel ROGNON, Alain VIENNET  
Contact : [saonelus@gmail.com](mailto:saonelus@gmail.com)

## LA RÉPONSE DU MAIRE

### " Vous avez dit succinct ?"

Certes c'est succinct ! Aussi vais-je apporter quelques compléments indispensables :

- 1 million pour le gymnase : je rappelle que sa réhabilitation a été votée à l'unanimité et qu'il ne faudrait pas oublier les 500 000 € de subvention que nous sommes allés chercher !
- Terrain multi sports : un tel projet demande du temps et de la réflexion, il verra le jour en 2018... et d'un coût moins élevé que prévu.
- Dépenses de fonctionnement : elles augmentent comme dans de nombreuses entreprises.
- Je rappelle que nous avons renégocié un prêt en apportant un complément de 420 000 € d'économie pour la commune.  
Et qu'il reste 3 millions, somme impossible à renégocier (sauf avec 30% de pénalités) prêt à un taux de 4,50%, les taux actuels étant à moins de 2%, et que ce n'est pas la municipalité actuelle qui a souscrit ce prêt.
- 1 800 000 € dans la caisse : mais le gymnase n'est pas payé, ni l'accessibilité de tous les bâtiments de la commune, ni la déconstruction de l'ancienne mairie, ni les travaux prévus à la Messarde. Et ce dans un contexte de baisse de dotation... Nous resterons donc prudents.
- Réseau Transport d'Électricité : il n'y avait aucune subvention à négocier, il s'agit d'un mécénat inscrit dans les statuts de l'entreprise.
- Quant aux démissions : le conseil est à ce jour toujours de 23 personnes, 19 + 4 !  
Et en ce qui concerne les élus, ils sont non seulement en réunion mais bien souvent sur le terrain pour accomplir les missions qui leur ont été confiées. "

Nous n'avons pas à rougir de notre bilan, qui plus est nous en sommes fiers !

**Alors succinct oui, mais soyons complet dans le succinct !**

## LA "BANDE CYCLABLE"

L'aménagement d'un itinéraire cyclable reliant le centre bourg à la gare s'inscrit dans une volonté globale du Grand Besançon de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

Cette politique globale de déplacements est inscrite au sein du Plan des déplacements urbains (2015-2025). Un des objectifs est aussi de valoriser la halte ferroviaire de Saône et de privilégier le lien cyclable en direction de cette halte puisqu'elle se retrouve assez éloignée du bourg centre.

L'itinéraire se composera d'une partie en bandes cyclables attenantes à la chaussée puis d'une autre partie en voie partagée. Le jalonnement sera mis en place au terme du chantier. Des plateaux surélevés aux carrefours Bonnefoy et chemin rural de La Louvière auront pour objectifs de ralentir la circulation dans le secteur et de protéger les cyclistes.

Les travaux ont débuté mi- novembre, les enrobés commenceront début 2018 à la réouverture des centrales.

La commune prend en charge 10% du coût total du budget évalué à environ 40 000 €.

Les différents marquages au sol sont établis pour le repérage des réseaux, opération obligatoire lors de tels travaux, de même que le marquage avant le magasin Dufay.

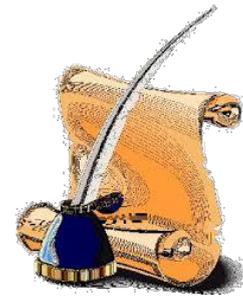


# ALEXANDRINS...SAÔNOIS

En mai deux mil quatorze, ils sont vingt-trois Saônois  
Qui se sont investis pour s'efforcer, je crois,  
De me faire oublier que, pour mieux me séduire,  
Ils m'avaient tout promis : le meilleur, sans le pire.  
Alors, je vais vous dire, en citoyen lambda,  
Les plaisirs ressentis au cours de ce mandat.  
D'abord, celui de mettre où je veux ma voiture,  
Sans me préoccuper de ma désinvolture.  
De rouler aisément, avec, pour seul souci,  
Que personne ne vienne entraver mon circuit.  
De ne pas m'arrêter devant une balise,  
Surtout si c'est un "STOP". (D'ailleurs, que je vous dise :  
Ils sont bien trop nombreux ; si personne ne vient,  
Marquer un temps d'arrêt, cela ne sert à rien !).  
De promener mon chien pour qu'il fasse sa crotte  
Auprès d'un banc public, sans que l'on m'asticote.  
Le plaisir de le voir folâtrer tous les jours  
Pour arroser la fleur obtenue en concours ;  
Et, s'il aboie, afin de libérer ses bronches,  
D'ignorer sans vergogne, autour de moi, les tronches.  
Le plaisir de flatter, des autres, l'odorat,  
Quand brûlent mes merguez, suintant la harissa.  
Le plaisir de semer mes canettes de bière  
Pour mieux me repérer sur les chemins de terre.  
De tondre ma pelouse, autant que de besoin,  
A quelque heure du jour, sans que râle un voisin  
Ou qu'un autre vienne pousser des cris d'orfraie  
Quand, un dimanche soir, je vais tailler ma haie.  
Celui de m'annoncer dans une association  
Afin de perturber, des dirigeants, l'action.  
Pour exercer mon art, celui de pouvoir peindre  
Sur n'importe quel mur, sans qu'on vienne à s'en plaindre.

De ne pas me soucier, quand tombe mon mégot,  
S'il est sur le trottoir ou dans le caniveau.  
De ne me déranger à la salle des fêtes  
Que si les spectacles sont gratuits et honnêtes.  
Celui de souhaiter qu'on balaie en premier  
Le devant de chez moi que j'aurai négligé.  
Enfin, de critiquer des autres l'incivisme,  
Tandis que je m'érige en modèle d'altruisme,  
Me solidarisant avec tous les grincheux  
Et les "yakafaukon" sages et vertueux.  
Ces élus répondront que, parmi leurs promesses,  
Il en manque une au moins : c'est me botter les fesses  
Pour m'apprendre à vivre. Mais j'ai cité des faits  
Qu'à Saône - on se rassure - on ne trouve jamais  
Tant on est partisan de qualité de vie,  
Cet enjeu d'élections que, trop vite, on oublie.  
Très chers élus, surtout, n'augmentez pas l'impôt  
Et, pour tous les Saônois, faites du bon boulot !  
Car, pour deux ans encore, il vous reste à poursuivre  
Un programme et porter un nouvel art de vivre  
Où chaque citoyen trouvera tout gratuit.  
C'est là l'un de mes vœux pour deux mille dix-huit !

P.M. 12/2017



## Appel à candidatures musicales



## Saônorités, appel aux bénévoles

Dans le cadre de la 22<sup>ème</sup> édition de la **Diagonale du Doubs, le 29 avril 2018**, nous avons besoin de graines de star, musiciens ou chanteurs.  
Si vous souhaitez montrer votre talent, alors, n'hésitez pas et téléphonez vite au 06 80 44 65 01

Le comité d'organisation du festival Saônorités est à la recherche de bénévoles pour assurer la restauration, sur le site de l'Espace du Marais, le samedi 16 juin prochain.  
Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre !  
Contactez-nous à l'adresse : [amicaledesaone@orange.fr](mailto:amicaledesaone@orange.fr)

## Cabinets infirmiers

Suite au départ en retraite de Mme Martine Tisserand, **Mme Céline Deleule et ses collaboratrices** continuent d'assurer les soins à domicile sur le secteur Saône Mamirolle et alentours.

Le cabinet est transféré au 31 rue du Stade à Mamirolle. 03.81.55.74.75 / 06.32.67.88.64

Dans le même registre, nous rappelons l'installation récente de **Mme Lise Boillot, infirmière libérale**, 5 rue Roumotte à Saône. 06.83.30.58.31 / 09.63.54.55.17.

### Mairie de SAÔNE

tél. 03 81 55 71 31  
fax 03 81 55 89 58  
email [contact@saone.fr](mailto:contact@saone.fr)  
site internet [www.saone.fr](http://www.saone.fr)  
 facebook Commune de Saône

### SAÔNE Actu

Directeur de publication : Yoran Delarue  
Responsable de rédaction : Luc Bandelier  
Équipe de rédaction : Monique Billamboz -  
Anne Chrétien - Alain Josselin - Jérôme - Tef  
Crédit photos : Foto Grafia